

L'examen d'entrée en médecine, grande première en Belgique francophone

LE RÉSUMÉ

4.200 étudiants se présenteront au Heysel ce vendredi pour le premier examen d'entrée en médecine et dentisterie organisé dans le sud du pays.

C'était la condition **imposée par le Fédéral** pour garantir la délivrance des numéros Inami aux nouveaux médecins francophones.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Il y aura foule ce vendredi au Heysel pour le tout premier examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie organisé par la Communauté française. Quelque 4.200 étudiants sont attendus pour une épreuve de vérité qui continue de susciter de multiples questions.

► **Comment en est-on arrivé là?** Cet examen d'entrée est le résultat d'un long bras de fer entre Maggie De Block (Open Vld), ministre fédérale de la Santé, et Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Lassée par l'absence, côté francophone, de tout mécanisme de filtre efficace pour respecter le contingentement fédéral, Maggie De Block avait menacé de ne plus délivrer d'attestations Inami

aux nouveaux médecins francophones si la Fédération n'organisait pas un examen d'entrée, comme c'est le cas en Flandre depuis 20 ans déjà.

De son côté, Jean-Claude Marcourt justifiait son scepticisme par rapport à un examen d'entrée en pointant la pénurie actuelle de médecins et le risque de voir le phénomène empirer dans le futur. Ne parvenant pas à faire plier Maggie De Block, le socialiste s'était finalement résigné à organiser une sélection à l'entrée du cursus.

► **En quoi consiste l'épreuve?**

Les participants se verront proposer des questionnaires à choix multiples portant sur 8 matières réparties en deux groupes. Le premier testera les connaissances scientifiques (biologie, chimie, physique et mathématiques) des candidats. Dans le second groupe de matières, l'accent sera mis sur les capacités de communication, d'analyse critique, d'éthique et d'empathie, des aspects jugés importants pour l'exercice des professions de soins.

► **Quelles sont les chances de réussite?**

S'il y a beaucoup d'appelés, il risque d'y avoir peu d'élus. Jean-Claude Marcourt évalue à 10% les chances de réussite. Autant être prévenu. Maggie De Block avait en effet exigé de

son collègue Marcourt un filtre «efficace». Avec le contingentement du nombre de praticiens, ce n'est pas la peine en effet de laisser passer trop

de candidats. À défaut, ceux-ci risquent de se heurter en fin de parcours au quota de 607 attestations Inami délivrées par le Fédéral pour la partie francophone du pays. Un test «à blanc» (TOSS) avait été organisé en juillet dernier pour permettre aux candidats de voir où ils se situaient. Résultat: 12,4% de réussite.

► **Qu'en est-il des «reçus-collés»?**

Les «reçus-collés», ce sont les étudiants qui ont déjà obtenu le nombre de crédits nécessaires en première année mais qui n'ont pas réussi à se classer en ordre utile lors du concours organisé en juin dernier. Ce concours est un filtre visant à faire correspondre le nombre d'étudiants admis en deuxième année au nombre de numéros Inami disponibles. Mais le Conseil d'État avait invalidé ce concours. Ces fameux «reçus-collés», donc, ont été inscrits automatiquement à l'examen d'entrée. Pour eux, c'est la dernière chance d'accéder à la deuxième année.

Mais il y a aussi les étudiants en première année, qui se sont classés en ordre utile lors du concours de juin, mais qui n'ont pas encore validé le nombre de crédits nécessaires pour passer en deuxième. Ceux-ci

ont été inscrits automatiquement également. S'ils réussissent leurs examens en seconde session, ils seront désinscrits. Une centaine de candidats seraient concernés.

► **Quid des pénuries?**

Si l'examen d'entrée francophone répond au souci fédéral de respecter le contingentement, il pourrait en revanche accentuer les pénuries de médecins, surtout généralistes. Pas plus tard que lundi dernier, la Commission de planification a publié de

nouvelles projections sur 20 ans. À politique inchangée, la Belgique francophone pourrait voir sa densité de médecins généralistes diminuer de moitié d'ici 2037. La Belgique francophone ne pourrait plus compter que sur la moitié de sa force de travail actuelle en médecins généralistes, soit 5,09 ETP (équivalents temps plein) par 10.000 habitants, pour 9,9 médecins ETP en 2012. Pendant ce temps, la Flandre qui part de bien plus haut, glissera de 12,03 ETP par 10.000 habitants en 2012 à 7,94 ETP, soit une baisse de 34%. D'où des appels de toutes parts pour une révision des quotas fédéraux.

De son côté, Maggie De Block rappelle que les quotas ont été fixés jusqu'en 2023 et juge «prématuré et incorrect» de tirer des conclusions pour 2037 sur la base des nombres actuels.

Jean-Claude Marcourt évalue à 10% les chances de réussite.

EN PRATIQUE UNE ÉPREUVE D'ENDURANCE

► L'examen se tient à **Brussels Expo**, sur le plateau du Heysel où **4.200 candidats** sont attendus.

► L'épreuve dure de **9h30 à 17h00**. Les candidats sont invités à s'armer d'un pique-nique et d'eau pour tenir le coup jusqu'en fin de journée.

► Pour limiter les risques de fraudes, les candidats ne pourront disposer que d'un minimum de matériel. Les télé-

phones portables devront être éteints, aucun dictionnaire ou appareil électronique ne sera admis et les feuilles de brouillon seront fournies par les organisateurs.

► Pour réussir, il faut obtenir une moyenne d'au moins **10/20** pour chacune des deux

parties avec un minimum de **8/20** pour chacune des huit matières.

► Les **résultats** seront communiqués le **18 septembre** au plus tard, date à laquelle les cours reprennent dans les facultés de médecine.